

Les enfants inégaux face aux vacances

16 juillet 2014



Source : Ovej - © Observatoire des inégalités

Un quart des jeunes de 5 à 19 ans, soit trois millions d'enfants, ne sont pas partis en vacances [1] en 2011, selon une étude de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovej). Depuis 2004, la situation ne s'est pas améliorée. 15 % d'entre eux, soit deux millions de jeunes, n'ont pas quitté leur domicile, même pour une nuit.

Le taux de non départ est particulièrement élevé chez les enfants d'agriculteurs (46 %), d'employés (31 %) et d'ouvriers (34 %), ces derniers étant beaucoup plus nombreux dans l'ensemble de la population. Chez les cadres supérieurs, partir en vacances est une norme (largement reprise dans les médias), c'est loin d'être le cas pour tous les autres groupes sociaux.

Source : Ovej - Insee - Données 2004 - © Observatoire des inégalités

Les vacances des enfants selon les revenus

L'une des raisons principales du non départ est le manque d'argent. La moitié des enfants des familles aux revenus modestes (moins de 1 500 euros nets mensuels) n'est pas partie en vacances en 2011. C'était le cas pour seulement 6 % des enfants qui vivent dans une famille dont les revenus sont supérieurs à 4 000 euros. La hausse des prix de l'hébergement de loisir (gîtes, locations, hôtels, campings, etc.) d'un côté, et le désengagement des collectivités locales de ce secteur a compensé pour une grande part l'élévation des revenus des familles.

Source : Ovej - JPA - données 2011

Des aides au départ en vacances inégalement réparties

Un peu plus d'un quart des 5-19 ans dont le revenu annuel de la famille est compris entre 46 000 et 68 000 euros partent en vacances grâce à des aides de comités d'entreprise. A peine 6 % de ceux dont le revenu de la famille est compris entre 9 000 et 12 000 euros par an bénéficient d'aides de la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour espérer quitter leur domicile pendant les vacances solaires, aucun de ceux-là ne reçoit d'aides de comités d'entreprise.

La population aux revenus les plus bas ne dispose pas ou très peu d'aides au départ proposées le plus souvent par les comités des grandes entreprises (par exemple via les Chèques vacances) qui profitent davantage aux enfants des cadres supérieurs. Quant aux aides des Caf, elles ne pèsent pas assez dans les revenus des plus démunis pour inverser la tendance. Elles soutiennent une partie des catégories peu fortunées. Mais la situation est délicate pour les populations les moins aisées des catégories moyennes, qui se situent juste au-dessus des plafonds des Caf, aux alentours de 2 200-2 500 euros mensuels pour un couple avec deux enfants [2]: pas assez riches pour partir, mais trop pour disposer d'une aide. Le cas est accentué pour ceux qui sont dans ce cas et en outre ne travaillent pas dans une grande entreprise.

Source : OVLEJ - Insee - Données 2004 - © Observatoire des inégalités

– Pour en savoir plus :

Les vacances des enfants et des jeunes aujourd'hui en France, une injustice sociale – Ovej, JPA et l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air.

[1] Quatre nuits consécutives au moins passées hors du domicile pour un motif d'agrément (définition de l'Organisation mondiale du tourisme).

[2] Ces plafonds varient selon les Caf

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-enfants-inegaux-face-aux-vacances>